

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)

**BODACC « A »**

**Annonce n° 1914**

**13 – BOUCHES-DU-RHÔNE**

**GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE MARSEILLE**

**Jugement d'ouverture**

*Date* : 20 mai 2026.

Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

941 469 769 RCS Marseille.

**L'HUILERIE.**

*Forme* : Société par actions simplifiée.

*Activité* : fourniture au comptoir de boissons, alcoolisées et non alcoolisées, et d'aliments à consommer sur place ou à emporter, présentés dans des conditionnements jetables.vente peut être dans une salle sur place ou dans des équipements mobiles restauration, préparation et vente de plats cuisinés, sur place, à emporter et en livraison, vente de boissons chaudes Oufroides, avec ou sans alcool, conformément à la législation en vigueur.l'organisation de tout évènements destinés tant aux professionnels qu'aux particuliers, et notamment l'organisation de séminaires d'entreprises, de congrès, de réunion de travail, de colloque, d'évènements d'entreprise, d'organisation de mariage, décoration..

*Adresse* : 3, boulevard Notre Dame, 13006 Marseille.

*Complément de jugement* : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant administrateur SELARL Anasta, Mission Conduite Par Me Vincent Gillibert 11 Rue Venture 13001 Marseille avec les pouvoirs : de représenter la débitrice pour tous les actes de gestion, mandataire judiciaire SAS Les Mandataires, Mission Conduite Par Me Vincent De Carriere 55 RUE Sylvabelle 13006 Marseille Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.Nature de la procédure d'insolvabilité : Non concernée.